

Master en expertise comptable et fiscale (alternance)

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

M103 Principes généraux de droit fiscal			
Ancien Code	ECEC1M03EC103	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOCM1030		
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Alain THILMANY (alain.thilmany@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Etude approfondie des rôles et des fonctions des impôts, des sources réglementaires, des acteurs, des principes et des domaines d'application liés au droit fiscal. Analyse de cas pratiques en la matière.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Compétence 1 : S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.2 Élaborer et proposer des solutions à des problèmes complexes, touchant le cas échéant à plusieurs domaines différents, avec méthode, rigueur, précision, proactivité et créativité
- Compétence 2 **Compétence 2 : Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.3 Formuler des avis en toutes matières fiscales . Aider à l'accomplissement des obligations fiscales, le cas échéant assurer une représentation auprès des différentes administrations fiscales et des autorités
 - 2.4 Fournir des informations fiables en matières comptables, financières, juridiques et fiscales, et accompagner dans toutes les étapes de la vie d'une organisation
 - 2.5 Assurer une communication appropriée avec les différents acteurs dans le cadre de ses missions
- Compétence 3 **Compétence 3 : Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité**
 - 3.5 Vérifier et redresser tous les documents comptables dans le cadre de son mandat
- Compétence 4 **Compétence 4 : Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.3 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise Cerner et définir les problématiques éventuelles et élaborer des solutions et formuler des recommandations

Acquis d'apprentissage visés

Intégration: intégrer et reformuler les connaissances et les idées d'un domaine spécifique ou à l'interface entre différents domaines. Agir dans des contextes imprévisibles, complexes et spécialisés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- De travailler de manière autonome et avec un grand degré d'initiative dans un contexte fiscal complexe, de manière proactive et méthodique, afin de formuler, aux différentes étapes de la procédure fiscale et face à des situations fiscales qui peuvent être complexes, des conseils fiscaux argumentés au regard des principes du droit fiscal en rassemblant les informations pertinentes et en se posant les bonnes question.

- De procéder à l'analyse et à la gestion des risques fiscaux
- D'appliquer les concepts avancés des principes généraux du droit fiscal à des cas complexes
- De conseiller le contribuable sur les différentes étapes de la procédure fiscale en tenant compte des conséquences éventuelles de la décision prise

Tâche ITAA :

- Donne au contribuable des avis en toutes matières fiscales
- Assiste les contribuables dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales

Représente le contribuable auprès des différentes administrations fiscales et des autorités

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECEC1M03EC103A Principes généraux de droit fiscal

30 h / 3 C

Contenu

Définition des impôts et localisation

Etude des objectifs et des fonctions des impôts

Etude des sources du droit fiscal

Etude des acteurs/parties impliquées

Classification des impôts

Champ d'application des impôts

Principes de base, généraux et conséquences

Principe de légalité, d'annualité, d'égalité, de non-rétroactivité, de territorialité

Non bis in idem, principe de réalité, moralité versus neutralité - morale de la loi fiscale

Etude de la répartition des compétences en matière d'impôt

Introduction à la pratique fiscale

Démarches d'apprentissage

Théorie, exercices variés, cas pratiques et cas de conseils fiscaux

afin de préparer l'apprenant à faire face à des cas complexes à l'aide des ressources de droit fiscal pertinentes.

Syllabus

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10				

Période d'évaluation	Exe	90			Exe	100
----------------------	-----	----	--	--	-----	-----

EvC = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).